



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/22691
11 juin 1991
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 10 JUIN 1991, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA REPUBLIQUE ISLAMIQUE
D'IRAN AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir, pour que vous en preniez acte, une liste des nouvelles violations du cessez-le-feu commises par les forces iraqiennes. Ces violations ont été signalées au Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies pour l'Iran et l'Iraq (GOMNUII) au moment des faits. Elles sont numérotées à partir de la dernière violation signalée (voir document S/22625 du Conseil de sécurité).

3375. Le 25 janvier 1990, à 11 h 30, un poste d'observation a été construit par les forces iraqiennes au point de coordonnées géographiques PB 137-751 sur la carte de Mehran.

3376. Le même jour, à midi, les forces iraqiennes ont construit un abri fortifié au point de coordonnées PB 136-748 sur la carte de Mehran.

3377. Le même jour, à midi, elles ont installé une barrière de barbelés d'une longueur de 200 mètres, du point de coordonnées ND 535-022 au point de coordonnées 535-005 sur la carte de Kharatha.

3378. Le même jour, à 15 h 54, les forces iraqiennes ont construit un abri fortifié de tir en béton au point de coordonnées ND 482-082 sur la carte de Kharatha.

3379. Le même jour, à 18 h 30, des soldats iraqiens ont été repérés alors qu'ils déchargeaient des munitions au point de coordonnées NC 558-951 sur la carte de Kharatha.

3380. Le même jour, à 18 h 30, les forces iraqiennes ont reçu un renfort de 20 hommes au point de coordonnées NC 558-951 sur la carte de Kharatha.

3381. Le même jour, à 7 heures, un obus a été tiré par les forces iraqiennes au point de coordonnées TP 5625-4152 sur la carte de Khosro Ahad.

3382. Le même jour, les forces iraqiennes ont creusé une tranchée de communication de 200 mètres de long entre les points de coordonnées ND 487-077 et ND 489-079 sur la carte de Kharatha.

3383. Le 26 janvier 1990, les forces iraqiennes ont construit un abri fortifié au point de coordonnées ND 986-858 sur la carte de Nosoud.

3384. Le même jour, elles ont construit un abri fortifié au point de coordonnées ND 979-844 sur la carte de Nosoud.

3385. Le même jour, elles ont creusé une tranchée au point de coordonnées ND 986-858 sur la carte de Nosoud.

3386. Le même jour, elles ont déployé un char d'assaut au point de coordonnées PD 005-886 sur la carte de Nosoud.

3387. Le même jour, elles ont creusé une tranchée au point de coordonnées NE 379-795 sur la carte de Mavoot.

3388. Le même jour, à 13 heures, elles ont hissé trois drapeaux au point de coordonnées PB 140-765 sur la carte de Mehran.

3389. Le même jour, à 13 h 15, elles ont déroulé un boudin de barbelés au point de coordonnées ND 484-057 sur la carte de Kharatha.

3390. Le même jour, à 20 heures, elles ont renforcé leurs troupes d'une dizaine de soldats au point de coordonnées NC 558-951 sur la carte de Karatha.

3391. Le même jour, à 20 h 50, elles ont tiré un obus éclairant au point de coordonnées NC 532-953 sur la carte de Sizdeh.

3392. Le même jour, elles ont réparé une tranchée au point de coordonnées ND 986-858 sur la carte de Nosoud.

3393. Le même jour, elles ont réparé un abri fortifié au point de coordonnées ND 986-858 sur la carte de Nosoud.

3394. Le même jour, elles ont construit un abri fortifié au point de coordonnées ND 979-844 sur la carte de Nosoud.

3395. Le même jour, elles ont reçu des renforts au point de coordonnées PB 137-746 sur la carte de Mehran.

3396. Le même jour, un dispositif de brouillage a été installé par les forces iraqiennes au point de coordonnées PB 126-754 sur la carte de Mehran.

3397. Le même jour, les forces iraqiennes ont ajouté un groupe à leurs effectifs stationnés au point de coordonnées PB 087-713 sur la carte de Mehran.

3398. Le 27 janvier 1990, les forces iraqiennes ont été observées en train de procéder à l'instruction d'une trentaine de soldats au point de coordonnées 094-618 sur la carte de Mehran.

3399. Le même jour, l'entraînement d'une compagnie iraquienne a été observé au point de coordonnées NB 993-685 sur la carte de Mehran.

3400. Le même jour, les forces iraquiennes ont construit un abri fortifié au point de coordonnées PB 130-748 sur la carte de Mehran.

3401. Le même jour, elles ont creusé une tranchée de 100 mètres de long au point de coordonnées ND 487-073 sur la carte de Kharatha.

3402. Le même jour, elles ont construit un poste de tir au point de coordonnées ND 487-073 sur la carte de Kharatha.

3403. Le même jour, à 9 h 20, elles ont réparé et achevé une tranchée au point de coordonnées ND 483-082 sur la carte de Kharatha.

3404. Le même jour, à 9 h 45, un hélicoptère iraquien a été observé survolant la frontière du point de coordonnées NC 67-27 au point de coordonnées 64-27 sur la carte de Kani Sheikh.

3405. Le même jour, à 17 heures, les forces iraquiennes ont construit un abri fortifié collectif au point de coordonnées NC 904-161 sur la carte de Helaleh.

3406. Le même jour, plusieurs drapeaux ont été hissés au sommet d'un certain nombre d'abris fortifiés par les forces iraquiennes au point de coordonnées PB 14-75 sur la carte de Mehran.

3407. Le même jour, les forces iraquiennes ont creusé une tranchée de 20 mètres de long au point de coordonnées NC 75-64 sur la carte de Helaleh.

3408. Le même jour, elles ont construit un abri fortifié au point de coordonnées QA 344-909 sur la carte de Nahr-e-Anbar.

3409. Le même jour, elles ont construit un poste d'observation au point de coordonnées QA 344-909 sur la carte de Nahr-e-Anbar.

3410. Le même jour, à 15 h 30, un hélicoptère iraquien a été observé patrouillant en direction de l'ouest à 4 000 pieds (1 219 mètres) d'altitude au-dessus de la frontière, à Ghalameh.

3411. Le 28 janvier 1990, à 16 heures, les forces iraquiennes ont construit un abri fortifié collectif au point de coordonnées PB 143-777 sur la carte de Mehran.

3412. Le même jour, à 9 h 20, elles ont construit un abri fortifié au point de coordonnées ND 689-221 sur la carte de Ghalameh.

3413. Le même jour, à 10 heures, elles ont creusé une tranchée au point de coordonnées ND 693-216 sur la carte de Ghasr-e-Shirin.

3414. Le même jour, à 10 h 55, elles ont creusé une tranchée au point de coordonnées ND 47-05 sur la carte de Kharatha.

3415. Le même jour, à 11 h 45, elles ont construit un abri fortifié au point de coordonnées ND 656-233 sur la carte de Ghasr-e-Shirin.

3416. Le même jour, à 15 h 25, elles ont creusé une tranchée au point de coordonnées ND 49-07 sur la carte de Kharatha.

3417. Le même jour, à 15 h 30, elles ont construit un abri fortifié collectif au point de coordonnées PB 155-771 sur la carte de Mehran.

3418. Le même jour, elles ont construit des quartiers fortifiés au point de coordonnées NC 573-478 sur la carte de Sumar.

3419. Le même jour, elles ont construit un poste d'observation au point de coordonnées PB 115-704 sur la carte de Mehran.

3420. Le même jour, elles ont concentré leurs effectifs au point de coordonnées PB 136-559 sur la carte de Mehran.

3421. Le même jour, sept véhicules Toyota ont été déployés par les forces iraqiennes au point de coordonnées PB 136-559 sur la carte de Mehran.

3422. Le 29 janvier 1990, à 13 h 15, elles ont creusé une tranchée au point de coordonnées NC 54-98 sur la carte de Kharatha.

3423. Le même jour, à 16 h 40, elles ont construit un abri individuel au point de coordonnées NC 553-957 sur la carte de Kharatha.

3424. Le même jour, un poste d'observation protégé par des sacs de terre a été construit par les forces iraqiennes au point de coordonnées ND 744-614 sur la carte d'Azgaleh.

3425. Le même jour, elles ont été vues jetant des poutrelles et des plaques métalliques ainsi que du fil de fer en bas de la montagne au point de coordonnées ND 71-48 sur la carte d'Azgaleh.

3426. Le 30 janvier 1990, à 8 h 30, elles ont construit un poste d'observation au point de coordonnées NC 553-957 sur la carte de Kharatha.

3427. Le même jour, à 10 h 55, elles ont creusé une tranchée au point de coordonnées ND 483-080 sur la carte de Kharatha.

3428. Le même jour, à 11 h 20, les forces iraqiennes ont creusé une tranchée au point de coordonnées ND 479-056 sur la carte de Kharatha.

3429. Le même jour, à 13 heures, elles ont construit un abri fortifié de tir au point de coordonnées ND 479-056 sur la carte de Kharatha.

3430. Le même jour, à 10 heures, deux hélicoptères iraqiens ont été observés patrouillant au-dessus des hauteurs de Shindervi dans le secteur général de Bakhtaran.

3431. Le 31 janvier 1990, à 17 heures, les forces iraqiennes ont creusé une tranchée de 50 mètres de long au point de coordonnées ND 434-082 sur la carte de Kharatha.

3432. Le même jour, à 17 heures, elles ont creusé une tranchée de 100 mètres de long au point de coordonnées ND 483-086 sur la carte de Kharatha.

3433. Le même jour, elles ont installé une antenne de télécommunications au point de coordonnées NF 286-043 sur la carte de Sardasht.

3434. Le même jour, elles ont creusé une tranchée au point de coordonnées PB 037-897 sur la carte de Saleh Abad.

3435. Le même jour, elles ont construit un abri fortifié au point de coordonnées ND 709-483 sur la carte d'Azgaleh.

3436. Le même jour, à 9 h 43, un avion iraquien a violé l'espace aérien de la République islamique d'Iran au point de coordonnées NE 3200-4700. Volant à 20 000 pieds (6 036 mètres) d'altitude et à 360 milles nautiques à l'heure, l'avion iraquien s'est enfoncé jusqu'à 20 miles (32 kilomètres) à l'intérieur de l'espace aérien iranien, où il a parcouru une soixantaine de miles (96 kilomètres). Il a quitté l'espace aérien de la République islamique d'Iran à 10 h 30, au point de coordonnées NE 3140-3740.

3437. Le 1er février 1990, les forces iraqiennes ont construit un poste d'observation au point de coordonnées NE 30-986 sur la carte de Sardasht.

3438. Le même jour, elles ont construit un poste d'observation au point de coordonnées NE 281-884 sur la carte de Sardasht.

3439. Le même jour, elles ont érigé un réseau de barbelés "concertina" au point de coordonnées NE 261-9340 sur la carte de Sardasht.

3440. Le même jour, à 8 h 30, elles ont reconstruit un abri fortifié au point de coordonnées PB 156-771 sur la carte de Mehran.

3441. Le même jour, à 8 h 30, elles ont construit un poste d'observation au point de coordonnées QA 60-42 sur la carte de Hosseiniéh.

3442. Le même jour, à 10 h 15, un canon bitube de DCA a été installé par les forces iraqiennes au point de coordonnées QA 203-988 sur la carte de Nahr-e-Anbar.

3443. Le même jour, à 10 h 40, les forces iraqiennes ont reconstruit des quartiers fortifiés au point de coordonnées PB 148-776 sur la carte de Mehran.

3444. Le même jour, à 10 h 56, elles ont installé un certain nombre de poteaux dans le but d'ériger une barrière de barbelés aux points de coordonnées ND 698-217, 662-233 et 614-245 sur la carte de Ghalameh.

3445. Le même jour, à 12 h 15, elles ont creusé une tranchée au point de coordonnées NE 891-326 sur la carte de Panjwain.

3446. Le même jour, à 12 h 58, elles ont été vues installant et démantelant un barrage sur la route à l'aide d'une chargeuse au point de coordonnées NC 544-530 sur la carte de Sumar.

3447. Le même jour, à 15 heures, elles ont déchargé des munitions au point de coordonnées QB 145-020 sur la carte de Dehloran.

3448. Le même jour, à 15 h 15, elles ont déchargé des munitions au point de coordonnées QB 137-018 sur la carte de Dehloran.

3449. Le même jour, à 16 heures, elles ont déployé trois canons de 130 millimètres au point de coordonnées NE 9340-5955 sur la carte de Nanoor.

3450. Le même jour, elles ont érigé un mur préfabriqué au point de coordonnées NC 537-453 sur la carte de Sumar.

3451. Le même jour, elles ont érigé une barrière de barbelés de 1 000 mètres de long, du point de coordonnées ND 490-180 au point de coordonnées ND 503-190 sur la carte de Ghasr-e-Shirin.

3452. Le même jour, elles ont installé une antenne de télécommunications au point de coordonnées QB 196-015 sur la carte de Dehloran.

3453. Le 2 février 1990, elles ont construit un abri fortifié au point de coordonnées QB 216-017 sur la carte de Dehloran.

3454. Le même jour, elles ont déployé un canon bitube au point de coordonnées QA 207-988 sur la carte de Dehloran.

3455. Le même jour, elles ont déployé un canon bitube au point de coordonnées QA 203-992 sur la carte de Dehloran.

3456. Le même jour, elles ont installé une aire de lancement de missiles au point de coordonnées QA 215-985 sur la carte de Dehloran.

3457. Le 2 février 1990, les forces iraqiennes ont déployé une plate-forme de lancement de missiles au point de coordonnées QA 217-986 sur la carte de Dehloran.

3458. Le même jour, à 10 heures, elles ont construit deux abris fortifiés au point de coordonnées PB 132-801 sur la carte de Mehran.

3459. Le même jour, elles ont installé une barrière de fils barbelés depuis le point de coordonnées ND 486-116 jusqu'au point de coordonnées ND 487-130 sur la carte de Kharatha.

3460. Le même jour, elles ont planté des poteaux en vue de dresser une barrière de fils barbelés, depuis le point de coordonnées ND 486-116 jusqu'au point de coordonnées ND 487-130 sur la carte de Kharatha.

3461. Le 3 février 1990, à 10 h 30, un hélicoptère iraquien patrouillait au point de coordonnées NC 610-270 sur la carte de Kani Sheikh.

3462. Le même jour, à 13 h 19, les forces iraquiennes ont amélioré une route au point de coordonnées NC 554-819 sur la carte de Sizdeh.

3463. Le même jour, à 16 heures, elles ont construit un poste d'observation au point de coordonnées NC 539-851 sur la carte de Sizdeh.

3464. Le même jour, à la même heure, elles ont construit un poste d'observation au point de coordonnées NC 540-856 sur la carte de Sizdeh.

3465. Le même jour, elles ont construit un abri fortifié au point de coordonnées PB 092-688 sur la carte de Mehran.

3466. Le même jour, à 17 h 40, elles ont construit un abri fortifié au point de coordonnées ND 489-056 sur la carte de Kharatha.

3467. Le même jour, elles ont installé des poteaux pour dresser une barrière de fils barbelés au point de coordonnées ND 531-008 sur la carte de Kharatha.

3468. Le 4 février 1990, à 10 h 15, les forces iraquiennes ont construit un abri fortifié au point de coordonnées PB 08-67 sur la carte de Mehran,

3469. Le même jour, à 10 h 40, elles ont construit un abri fortifié au point de coordonnées PB 09-68 sur la carte de Mehran.

3470. Le même jour, à 15 h 45, elles ont creusé une tranchée au point de coordonnées NC 893-145 sur la carte de Helaleh.

3471. Le même jour, elles ont dressé une barrière de fils barbelés de 100 mètres de long au point de coordonnées ND 530-001 sur la carte de Kharatha.

3472. Le 4 février 1990, une compagnie est venue renforcer les troupes iraquiennes au point de coordonnées ND 697-209 sur la carte de Ghalameh.

3473. Le même jour, une compagnie est venue renforcer les troupes iraquiennes au point de coordonnées ND 615-247 sur la carte de Ghasr-e-Shirin.

3474. Le même jour, à 15 h 40, les forces iraquiennes ont creusé une tranchée au point de coordonnées NE 308-893 sur la carte de Sardasht.

3475. Le même jour, à 10 h 20, les forces iraquiennes ont construit un abri fortifié au point de coordonnées QB 216-017 sur la carte de Dehloran.

3476. Le même jour, à la même heure, les forces iraquiennes ont construit un abri fortifié au point de coordonnées QB 145-012 sur la carte de Dehloran.

3477. Le même jour, les forces iraquiennes ont déployé un objet non identifié (probablement une pièce d'artillerie) aux points de coordonnées QA 217-986 et QA 215-985 sur la carte de Dehloran.

3478. Le 5 février 1990, à 15 heures, les forces iraqiennes ont déployé un char au point de coordonnées NE 997-539 sur la carte de Marivan.

3479. Le même jour, les forces iraqiennes ont construit avec des sacs de sable un abri fortifié au point de coordonnées ND 800-642 sur la carte de Azgaleh.

3480. Le même jour, elles ont installé une barrière de fils barbelés de 200 mètres de long depuis le point de coordonnées ND 580-232 jusqu'au point de coordonnées ND 600-235 sur la carte de Ghasr-e-Shirin.

3481. Le même jour, elles ont dressé un treillis métallique de 2 mètres de haut au point de coordonnées NC 539-997 sur la carte de Kharatha.

3482. Le même jour, à 1 h 30, elles ont construit un abri fortifié au point de coordonnées NE 88100-38100 sur la carte de Panjwain.

3483. Le même jour, à 15 heures, elles ont déployé un char au point de coordonnées NE 98250-52300 sur la carte de Marivan.

3484. Le 6 février 1990, à 10 heures, les forces iraqiennes ont construit un abri fortifié au point de coordonnées NE 374-815 sur la carte de Mavoot.

3485. Le même jour, à 8 h 45, elles ont creusé une tranchée au point de coordonnées NC 550-956 sur la carte de Kharatha.

3486. Le même jour, à 14 h 30, elles ont déchargé des munitions au point de coordonnées NC 975-004 sur la carte de Saleh Abad.

3487. Le même jour, elles ont construit un poste d'observation au point de coordonnées ND 693-215 sur la carte de Ghalameh.

3488. Le même jour, elles ont construit un abri fortifié au point de coordonnées ND 695-220 sur la carte de Ghalameh.

3489. Le même jour, elles ont construit un abri fortifié au point de coordonnées ND 522-013 sur la carte de Kharatha.

3490. Le même jour, des troupes iraqiennes se sont déployées au point de coordonnées PB 02-97 sur la carte de Saleh Abad.

3491. Le même jour, des troupes iraqiennes se sont déployées au point de coordonnées NB 985-985 sur la carte de Saleh Abad.

3492. Le même jour, des troupes iraqiennes se sont déployées au point de coordonnées PB 012-970 sur la carte de Saleh Abad.

3493. Le même jour, des troupes iraqiennes se sont déployées au point de coordonnées PB 012-985 sur la carte de Saleh Abad.

3494. Le même jour, à 15 h 10, les forces iraqiennes ont construit deux abris fortifiés individuels au point de coordonnées QB 143-012 sur la carte de Dehloran.
3495. Le même jour, à 17 h 41, elles ont construit un abri fortifié au point de coordonnées QA 42-79 sur la carte de Ein-Kosh.
3496. Le même jour, à 9 heures, elles ont construit un abri fortifié au point de coordonnées TQ 15-33 sur la carte de Hosseinieh.
3497. Le 7 février 1990, à 11 h 20, les forces iraqiennes ont construit un abri fortifié au point de coordonnées NE 22-88 sur la carte de Sardasht.
3498. Le même jour, à 7 heures, elles ont édifié une position défensive au point de coordonnées PB 095-682 sur la carte de Mehran.
3499. Le même jour, à 8 h 50, elles ont édifié une position de tir au point de coordonnées ND 685-221 sur la carte de Ghasr-e-Shirin.
3500. Le même jour, à 10 h 50, elles ont dressé une barrière de fils barbelés au point de coordonnées ND 682-251 sur la carte de Ghasr-e-Shirin.
3501. Le même jour, à 11 h 10, elles ont construit un abri fortifié au point de coordonnées ND 691-222 sur la carte de Ghalameh.
3502. Le même jour, à 12 h 10, elles ont installé une ligne téléphonique au point de coordonnées ND 694-215 sur la carte de Ghalameh.
3503. Le même jour, à 15 heures, les forces iraqiennes ont construit un poste d'observation au point de coordonnées NB 995-991 sur la carte de Saleh Abad.
3504. Le même jour, elles ont construit un abri de repos au point de coordonnées NE 384-815 sur la carte de Mavoot.
3505. Le même jour, elles ont construit un abri fortifié au point de coordonnées PE 011-068 sur la carte de Ney.
3506. Le même jour, elles ont construit un abri fortifié au point de coordonnées PE 012-065 sur la carte de Ney.
3507. Le même jour, elles ont avancé en direction des troupes iraniennes au point de coordonnées PE 012-065 sur la carte de Ney.
3508. Le même jour, elles ont avancé en direction des troupes iraniennes au point de coordonnées PE 011-068 sur la carte de Ney.
3509. Le même jour, à 7 heures, elles ont construit un abri défensif au point de coordonnées PB 095-682 sur la carte de Mehran.
3510. Le même jour, à 8 heures, elles ont construit deux postes d'observation au point de coordonnées NC 538-831 sur la carte de Sizdeh.

3511. Le même jour, à 8 h 50, elles ont construit une position de tir au point de coordonnées ND 685-221 sur la carte de Ghasr-e-Shirin.

3512. Le même jour, à 10 h 40, elles ont dressé une barrière de fils barbelés au point de coordonnées ND 695-220 sur la carte de Ghalameh,

3513. Le même jour, à 10 h 50, elles ont dressé une barrière de fils barbelés au point de coordonnées ND 682-251 sur la carte de Ghasr-e-Shirin.

3514. Le même jour, à 11 h 10, elles ont édifié un abri de repos au point de coordonnées ND 691-222 sur la carte de Ghalameh.

3515. Le même jour, à 12 h 10, elles ont installé une ligne téléphonique au point de coordonnées ND 694-215 sur la carte de Ghalameh.

3516. Le même jour, à 15 heures, elles ont construit un poste d'observation au point de coordonnées NB 995-991 sur la carte de Saleh Abad.

3517. Le même jour, à 16 heures, elles ont construit un abri collectif au point de coordonnées PB 143-777 sur la carte de Mehran.

3518. Le même jour, à 16 heures, elles ont déployé trois canons de 130 millimètres au point de coordonnées NE 9340-5955 sur la carte de Nanoor.

3519. Le 8 février 1990, à 13 h 45, les forces iraqiennes ont déployé un lance-roquettes au point de coordonnées NE 288-874 sur la carte de Sardasht.

3520. Le même jour, à 13 heures, elles ont construit un abri fortifié au point de coordonnées NE 91-18 sur la carte de Ney.

3521. Le même jour, à 16 heures, elles ont construit un poste de garde au point de coordonnées NE 89600-32800 sur la carte de Panjwain.

3522. Le même jour, à 23 h 50, deux véhicules blindés iraqiens de transport de troupe ont été repérés faisant mouvement au point de coordonnées ND 615-244 sur la carte de Ghasr-e-Shirin. Ils se sont postés au point de coordonnées ND 624-246 sur la carte de Chasr-e-Shirin.

3523. Le même jour, les forces iraqiennes ont construit un poste de garde au point de coordonnées QA 61-47 sur la carte de Chananeh.

3524. Le 9 février 1990, à 9 h 40, les forces iraqiennes ont creusé une tranchée au point de coordonnées QB 155-015 sur la carte de Dehloran.

3525. Le même jour, à midi, elles ont construit un abri fortifié au point de coordonnées QA 71-21 sur la carte de Chazabeh.

3526. Le même jour à 8 h 45, elles ont construit un abri fortifié au point de coordonnées ND 697-217 sur la carte de Ghalameh.

3527. Le même jour, à 11 h 53, elles ont creusé une tranchée au point de coordonnées ND 655-219 sur la carte de Ghasr-e-Shirin.

3528. Le même jour, à 9 heures, elles ont construit un abri collectif au point de coordonnées NE 918-192 sur la carte de Ney.

3529. Le même jour, entre 9 et 13 heures, elles ont construit un abri collectif au point de coordonnées NE 918-093 sur la carte de Ney.

3530. Le même jour, à 11 h 30, elles ont déployé deux canons au point de coordonnées NE 902-435 sur la carte de Panjwain.

3531. Le même jour, à 11 h 30, elles ont déplacé deux canons du point de coordonnées NE 9115-3515 au point de coordonnées NE 9125-4210 sur la carte de Panjwain.

3532. Le même jour, elles ont construit un poste d'observation au point de coordonnées PD 056-899 sur la carte de Nosoud.

3533. Le même jour, elles ont creusé une tranchée au point de coordonnées QB 235-008 sur la carte de Dehloran.

3534. Le même jour, elles ont creusé une tranchée au point de coordonnées QB 155-015 sur la carte de Dehloran.

3535. Le même jour, à 21 heures, elles ont hissé trois drapeaux au point de coordonnées TP 1770-8155 sur la carte de Nim Istgah Navad.

3536. Le même jour, elles ont hissé six drapeaux au point de coordonnées TP 1770-8155 sur la carte de Nim Istgah Navad.

3537. Le même jour, elles ont hissé un drapeau au point de coordonnées TP 17875-80800 sur la carte de Nim Istgah Navaad.

3538. Le même jour, elles ont édifié une position de tir au point de coordonnées TP 17875-80800 sur la carte de Nim Istgah Navad.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Kamal KHARRAZI
